



# Association Sportive **THALES** AVIONICS ILE DE FRANCE

## **CROISIERE EN GUADELOUPE** **Du 19 février au 5 mars 2025**

*14 jours de navigation côtière à partir de Pointe à Pitre*  
*Sur un CATAMARAN LAGOON 400S2*

**Nombre de places : 6 équipiers + 2 encadrants**

Finalisation des inscriptions avant le 15/12/2024

**2024/059/BP éd. 00**



La Guadeloupe est un archipel composé de plusieurs îles, dont la Basse-Terre et la Grande-Terre, mais aussi Marie-Galante, Les Saintes, La Désirade, et d'autres îles moins connues. Une croisière vous permet d'explorer facilement ces îles et de découvrir leur diversité. Les îles d'Antigua et Barbuda ainsi que Monsérat sont également très proches.

Ces îles offrent d'excellentes opportunités pour la plongée sous-marine et le snorkeling. Les récifs coralliens abritent une variété impressionnante de poissons tropicaux, de tortues de mer et d'autres créatures marines. Les températures douces et les alizés rafraîchissants rendent la navigation très plaisante.

En somme, une croisière en Guadeloupe est une façon relaxante et exaltante de découvrir la beauté naturelle, la culture vibrante et les délices culinaires de cette île des Caraïbes. Elle offre une combinaison parfaite de détente et d'aventure pour les voyageurs de tous horizons.

**Pour les équipiers, aucun niveau spécifique n'est exigé.**

La priorité étant la pratique de la voile, il sera demandé aux équipiers de participer à la marche et aux manœuvres du bateau en fonction de leurs connaissances, ainsi qu'aux tâches d'intendance (cours alimentaires, préparation des repas, et rangement.)

**Attention :**

**Suivant la situation sanitaire au moment du départ, des contraintes pourraient apparaître.**

**Combien ça coûte ?**

**Avec transport :**

**Tarif subventionné : Sera établi ultérieurement**

**Tarif non subventionné : 2380€**

**Sans transport :**

**Tarif subventionné : Sera établi ultérieurement**

**Tarif non subventionné : 1380€**

**IMPORTANT : Le CSE AVS Mérignac n'ayant pas encore défini le montant de la subvention accordée à l'AS en 2025, le tarif subventionné n'est pas connu à ce jour.**

**Le tarif subventionné s'applique aux adhérents retraités d'Avionique (Thales AVS, Sextant,) issus de Mérignac, Vélizy et Meudon ainsi qu'à leurs ayant-droit.**

**Le prix comprend :**

- Le vol A/R Paris – Pointe à Pitre (uniquement pour le tarif avec transport)  
Départ prévu le mercredi 19 février de Paris ORLY  
Retour prévu le jeudi 6 mars
- Les transferts A/R aéroport.
- La croisière avec hébergement à bord (4 cabines doubles).
- Les frais de gasoil et de gaz du bateau.
- Les frais de port et les taxes de mouillage.
- La literie et les serviettes.

**Sont à la charge des participants (cf. organisation générale) :**

- Le trajet A/R domicile/aéroport/Domicile.
- Les frais de repas (prévoir environ 25€/jour/personne).
- Les dépenses personnelles.

**Règlement :**

Voir la brochure Voile

**Un acompte de 1400€ (ou 400€ sans transport) minimum sera demandé à l'inscription avant le 15/12/2024. Le solde avant le 15/01/2025.**

Paiement par virement bancaires (compte as Thales voile au crédit mutuel BIC CMCIFR2A IBAN FR76 1027 8060 9400 0266 9084 039) ou par CB en ligne (nous demander une facture sumup. **Des frais seront ajoutés**)

**Chef de bord :**

Bruno POUPELIN 06 12 89 00 19 e-mail : [bruno.poupelin@sfr.fr](mailto:bruno.poupelin@sfr.fr)

**Second :**

Gérard NEMOZ 06 98 42 07 37 e-mail : [gerard.nemoz@cegetel.net](mailto:gerard.nemoz@cegetel.net)



# Association Sportive **THALES** AVIONICS ILE DE FRANCE

**CROISIERE EN GRECE**  
**Du 30 août au 13 septembre 2025**

*14 jours de navigation côtière à partir de Rhodes*  
*Sur un CATAMARAN LAGOON 400*

**Nombre de places : 6 équipiers + 2 encadrants**

Finalisation des inscriptions avant le 15/12/2024

**2024/060/BP éd. 00**



La ville de Rhodes est la capitale de l'île éponyme, fondée en 408 avant J-C. Sa vieille ville médiévale, enfermée dans l'enceinte de hauts remparts construits du temps des Chevaliers de Rhodes, est classée sur la liste des monuments du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1988.

Elle est considérée comme la plus grande ville fortifiée d'Europe, et la mieux conservée. Érigée entre 1309 et 1523, c'est une vieille cité byzantine entièrement piétonne, où vous pourrez contempler un mariage singulier de styles d'architectures historiques : influences gothiques dans la haute-ville et style ottoman en basse-ville. C'est l'incontournable d'un séjour pour visiter Rhodes.



**Pour les équipiers, aucun niveau spécifique n'est exigé.**

La priorité étant la pratique de la voile, il sera demandé aux équipiers de participer à la marche et aux manœuvres du bateau en fonction de leurs connaissances, ainsi qu'aux tâches d'intendance (cours alimentaires, préparation des repas, et rangement.)

**Attention :**

**Suivant la situation sanitaire au moment du départ, des contraintes pourraient apparaître.**

**Combien ça coûte ?**

**Avec transport :**

**Tarif subventionné : Sera établi ultérieurement**

**Tarif non subventionné : 1600€**

**Sans transport :**

**Tarif subventionné : Sera établi ultérieurement**

**Tarif non subventionné : 1250€**

**IMPORTANT : Le CSE AVS Mérignac n'ayant pas encore défini le montant de la subvention accordée à l'AS en 2025, le tarif subventionné n'est pas connu à ce jour.**

**Le tarif subventionné s'applique aux adhérents retraités d'Avionique (Thales AVS, Sextant,) issus de Mérignac, Vélizy et Meudon ainsi qu'à leurs ayant-droit.**

Le prix comprend :

- Le vol A/R Paris – Rhodes (uniquement pour le tarif avec transport)  
Départ prévu le samedi 30 août de Paris ORLY  
Retour prévu le samedi 13 septembre
- Les transferts A/R aéroport.
- La croisière avec hébergement à bord (4 cabines doubles).
- Les frais de gasoil et de gaz du bateau.
- Les frais de port et les taxes de mouillage.
- La literie et les serviettes.

Sont à la charge des participants (cf. organisation générale) :

- Le trajet A/R domicile/aéroport/Domicile.
- Les frais de repas (prévoir environ 25€/jour/personne).
- Les dépenses personnelles.

**Règlement :**

Voir la brochure Voile

**Un acompte de 850€ (ou 500€ sans transport) minimum sera demandé à l'inscription avant le 15/12/2024. Le solde avant le 15/07/2025.**

Paiement par virement bancaires (compte as Thales voile au crédit mutuel BIC CMCIFR2A IBAN FR76 1027 8060 9400 0266 9084 039) ou par CB en ligne (nous demander une facture sumup. **Des frais seront ajoutés**)

Chef de bord :

Bruno POUPELIN 06 12 89 00 19 e-mail : bruno.poupelin@sfr.fr

Second :

Michel LE GOAS 06 80 27 72 54 e-mail : legoasm@aol.com